# Inaptitude aux fonctions. Période de préparation au reclassement. Mise en oeuvre. Circulaire du 30 juillet 2019

## Revue - Fonction Publique Territoriale

### Source - Circulaire

Une circulaire du 30 juillet 2019 est relative aux modalités de mise en œuvre de la période de préparation au reclassement (PPR) instituée au profit des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions.